



### Souvenirs d'Algérie:Le permis de conduire en 1924

D'après les souvenirs de mon père, la famille Dubourget-Gonin fut dans les premières à St Cloud , à posséder une automobile. Il y avait aussi monsieur Aldebert ( père de Francis),monsieur Morant ( grand père de Raymond), monsieur Marcel Ladruze.

J'ai retrouvé dans les papiers d'identité de mon beau-père son permis de conduire, passé en 1924. A cette époque, mon père n'avait que huit ans, alors il a certainement oublié d'autres propriétaires de ce véhicule encore tout nouveau.

Mon beau-père nous a souvent raconté comment il a passé son permis. En ce temps- là, les candidats devaient se rendre à Oran avec leur propre véhicule( l'histoire ne dit pas qui le conduisait Ils avaient rendez-vous au lieu-dit « les Planteurs » et là , montaient les pentes de Murdjadjo,vers le fort de Santa- Cruz. Arrivé à l'endroit convenu, Camille se fait aborder par un inconnu qui lui demande une place à bord de sa voiture. Voilà donc ce monsieur qui s'installe et le cortège démarre. Le chemin est escarpé, sinueux, malaisé et plus d'un conducteur cale, repart, recale. Quelque fois un passager descend d'une voiture pour mettre un morceau de bois sous une roue pour l'empêcher de repartir en arrière. Camille suit, tant bien que mal. Ils arrivent enfin sur un terre- plein où doivent se dérouler les épreuves pratiques.

Et là , surprise! Le passager inconnu n'est autre que l'ingénieur des mines!

Chaque candidat passe son examen, avec plus ou moins de succès, et mon beau-père attend son tour. A la fin, n'y tenant plus,il s'approche et demande si on ne l'a pas oublié. « *mais vous êtes encore là,* » s'étonne l'examineur, « *naturellement, vous l'avez votre permis !* »

L'heureux temps où l'on n'attendait pas des mois pour passer cette épreuve et où les ingénieurs des mines n'étaient pas obligés de faire grève pour cause d'incivilité des candidats!

Je ne sais pas par quel subterfuge mon beau-père a réussi à conserver son permis à son retour en France. A côté de sa photo pâlie par le temps, on peut lire:

CERTIFICAT DE CAPACITE VALABLE POUR LA CONDUITE  
DES VOITURES AUTOMOBILES A PETROLE  
DECRET DU 28 MAI 1902

Près de 40 ans plus tard, après l'indépendance de l'Algérie, il dut se rendre à Arzew. Arrivé aux abords de la ville, il est arrêté pour un contrôle de police. L'algérien examine tous ses papiers et, perplexe, s'en va trouver son chef.. A son tour, celui-ci tourne et retourne les documents, puis il s'approche de la voiture et dit à monsieur Gonin:

-«  *votre permis de conduire n'est pas valable.*

-  *Et pourquoi donc?*

- *Parce que votre voiture marche à l'essence! »*

L'ancien juge de paix suppléant dut alors expliquer au nouveau représentant de la loi qu'étant donné la date de délivrance du permis...etc, etc.....

Heureusement, l'homme n'était pas trop borné et mon beau-père put repartir. Ce fameux permis l'a toujours accompagné, jusqu'à ce que son grand âge ne l'autorise plus à se servir d'une voiture( essence ou super)

